



## LA VILLE INVESTIT POUR LE CADRE DE VIE

Infos travaux

POUR  
UNE VILLE  
APAISÉE



MARS - JUILLET 2021

AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY  
AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

La Ville compte 186 kilomètres de voirie à entretenir. L'entretien des avenues et des rues de notre Ville participe à rendre agréable notre cadre de vie. Chaque année, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, un programme de réfection des voiries est établi et mis en œuvre. Votre avenue est concernée cette année par ce programme.

Les travaux qui démarrent prochainement s'inscrivent également dans la mise en œuvre du schéma cyclable de la Ville en faveur des circulations douces et apaisées. Les deux premiers itinéraires vélo de gare à gare verront le jour à l'issue des travaux avec la création d'une piste cyclable sur l'avenue de Lattre de Tassigny et l'avenue du Général Leclerc reliant les gares RER Le Parc de Saint-Maur et Champigny.

Les travaux de raccordement des extrémités des deux avenues aux gares se dérouleront au cours d'une phase ultérieure.

Vous trouverez le détail et le calendrier des travaux dans cette note d'Infos travaux.



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

[saint-maur.com](http://saint-maur.com)

[nouscontacter@mairie-saint-maur.com](mailto:nouscontacter@mairie-saint-maur.com)

@VilleSaintMaur

01 45 11 66 23

## LOCALISATION :

- **AVENUE DELATTRE DE TASSIGNY**
- **AVENUE DU GENERAL LECLERC**, entre l'avenue de l'Est et l'avenue de la Trémouille

## NATURE DES TRAVAUX :

- Création d'une piste cyclable directionnelle sur l'avenue Delattre de Tassigny, entre le square de la Vie au Grand air et l'avenue de l'Est
- Création d'une piste cyclable directionnelle sur l'avenue du Général Leclerc, entre l'avenue de l'Est et l'avenue de la Trémouille
- Création d'une promenade paysagère agrémentée d'une prairie fleurie et d'une sente piétonne
- Modernisation du revêtement de la chaussée des avenues de Lattre de Tassigny et Général Leclerc
- Modernisation de la chaussée du pont de Pierre
- Mise en conformité de l'accessibilité des traversées piétonnes
- Mise en place du mobilier urbain et d'arceaux vélos

## DÉROULEMENT ET HORAIRES DU CHANTIER :

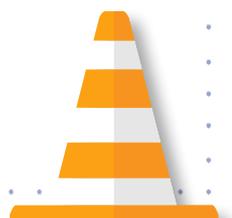
- **Travaux de mars à juillet 2021 ;**

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

## COÛT :

**773 500 € TTC**

Ces travaux bénéficient d'un cofinancement :



**VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**

[saint-maur.com](http://saint-maur.com)

[nouscontacter@mairie-saint-maur.com](mailto:nouscontacter@mairie-saint-maur.com)

@VilleSaintMaur

01 45 11 66 23